

Observation 121 du 05/03/2023

Madame la commissaire enquêtrice,

Cette semaine nous (habitants de St Laurent de Jourdes) avons constaté la plantation d'un linéaire de plusieurs centaines de mètres de haies sur la route de verrières à Gençay, conditionnant sans doute l'installation des éoliennes de St Maurice la Clouère.

Ce qui justifie d'autant plus les remarques concernant la saturation éolienne de hameaux pris en tenaille entre les parcs de Bouresse/Usson, St Secondin, la Ferrière Airoux, Brion, St Maurice et aussi celui de Vernon / Chiré les Bois.

A 220 m de haut nul doute que le périmètre impacté par ces machines ne doit pas se réduire à une dizaine de kilomètres...

Comment ne pas s'insurger contre une telle atteinte à nos cadres de vie !?

Alain Pérochon

St Laurent de Jourdes